

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2025
PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS
2026-2027-2028-2029-2030**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du programme quinquennal d'immobilisations tenue par le conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 2 septembre 2025 à 18 h 30, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillères M^{mes} Jasmine Sharma et Karine Lechasseur ainsi que les conseillers MM. Luc Marsan, François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absence :

La conseillère M^{me} Diane Morin.

Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste, le trésorier M. Marco Pilon et la greffière M^{me} Zoë Lafrance agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

Minute de réflexion

25-09-0561 Adoption de l'ordre du jour

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 2 septembre 2025 soit et il est, par les présentes, adopté tel que rédigé.

« ADOPTÉE »

**25-09-0562 Présentation du programme quinquennal d'immobilisations
2026-2027-2028-2029-2030**

Présentation du programme quinquennal d'immobilisations 2025-2026-2027-2028-2029 par le trésorier M. Marco Pilon, FCPA, OMA et de certains projets par le directeur général M. Olivier Van Neste.

25-09-0563 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du conseil.

**25-09-0564 Adoption du programme quinquennal d'immobilisations 2026-
2027-2028-2029-2030**

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté, par les présentes, le programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2026 à 2030 totalisant un montant de l'ordre de 413 568 838 \$ réparti comme suit :

2026	94 175 730 \$
2027	73 939 839 \$
2028	88 997 940 \$
2029	96 280 329 \$
2030	60 175 000 \$

QUE soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité le programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2026 à 2030 tel que le permet l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

25-09-0565 Levée de la séance

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 13 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière